

26 travailleurs sans-papiers Chronopost d'Alfortville régularisés !

3 janvier 2020

Alfortville, vendredi 3 janvier 2020

Communiqué

26 travailleurs sans-papiers Chronopost d'Alfortville régularisés !

En lutte depuis le 11 juin, 26 travailleurs sans-papiers mobilisés devant l'agence Chronopost d'Alfortville viennent d'obtenir leur régularisation auprès de la Préfecture du Val de Marne.

À la suite des 14 premières régularisations avec autorisation de travail, obtenues en décembre, **12 autres régularisations viennent d'être délivrées le 2 janvier, ce qui porte à 26 le nombre de régularisations de grévistes Chronopost.**

Elles ont été obtenues malgré et contre des employeurs (la Poste, sa filiale Chronopost, le sous-traitant Derichebourg, Mission Intérim...) qui ont toujours refusé d'assumer leurs responsabilités, niant l'existence même de ces travailleurs qu'ils exploitent, tous complices dans un système de sous-traitance en cascade bien rodé.

Ces régularisations sont le fruit de la mobilisation et de la ténacité exemplaire des travailleurs engagés depuis près de 7 mois dans ce combat pour obtenir leur droit au séjour, au travail et au respect de leur dignité.

Elles sont aussi le fruit de la mobilisation des nombreux soutiens présents sans relâche à leurs côtés, et en particulier des nombreux travailleurs sans-papiers d'autres entreprises qui soutiennent la lutte des Chronopost depuis des mois. Les dossiers de ces travailleurs vont faire l'objet d'un dépôt en préfecture.

Dans l'attente des conclusions des procédures en cours, la mobilisation se poursuit.



Alfortville, vendredi 3 janvier 2020

Communiqué

26 travailleurs sans-papiers Chronopost d'Alfortville régularisés !

En lutte depuis le 11 juin, 26 travailleurs sans-papiers mobilisés devant l'agence Chronopost d'Alfortville viennent d'obtenir leur régularisation auprès de la Préfecture du Val de Marne.

À la suite des 14 premières régularisations avec autorisation de travail, obtenues en décembre, **12 autres régularisations viennent d'être délivrées le 2 janvier, ce qui porte à 26 le nombre de régularisations de grévistes Chronopost.**

Elles ont été obtenues malgré et contre des employeurs (la Poste, sa filiale Chronopost, le sous-traitant Derichebourg, Mission Intérim..) qui ont toujours refusé d'assumer leurs responsabilités, niant l'existence même de ces travailleurs qu'ils exploitent, tous complices dans un système de sous-traitance en cascade bien rodé.

Ces régularisations sont le fruit de la mobilisation et de la ténacité exemplaire des travailleurs engagés depuis près de 7 mois dans ce combat pour obtenir leur droit au séjour, au travail et au respect de leur dignité.

Elles sont aussi le fruit de la mobilisation des nombreux soutiens présents sans relâche à leurs côtés, et en particulier des nombreux travailleurs sans-papiers d'autres entreprises qui soutiennent la lutte des Chronopost depuis des mois. Les dossiers de ces travailleurs vont faire l'objet d'un dépôt en préfecture.

Dans l'attente des conclusions des procédures en cours, la mobilisation se poursuit.



06 29 82 52 96



01 44 62 12 00



01 43 77 06 42

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/26-travailleurs-sans-papiers-Chronopost-d-Alfortville-regularises>